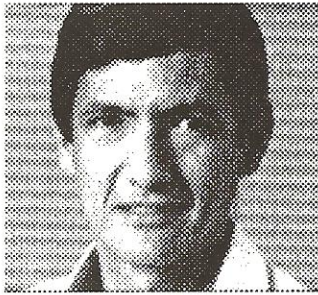


ARMANDO VALLADARES

Armando Valladares was born in 1937. Employed as a civil servant in Cuba's Revolutionary Government, Armando's saga began when he expressed opposition to Marxism and the growing role of Cuban communists in the new government. For this opposition, he was subjected to prosecution without due process and summarily sentenced to thirty years in prison. He subsequently spent twenty-two years as a political prisoner of Fidel Castro's regime before being released.

His refusal to participate in political "rehabilitation" programs, as well as his adherence to his religious convictions and democratic ideals, inspired brutal reprisals by his captors. Armando



Valladares is a survivor of forced labor camps on the Isle of Pines where he witnessed the murder of many fellow political prisoners. In 1974, he was denied food for forty-six days; the resulting polyneuropathy left him confined to a wheel-chair, unable to move the lower half of his body for five years.

He wrote his first book, *From My Wheelchair*, during this confinement period. The book was smuggled to his wife from prison and she had it translated and published in various languages. Amnesty International adopted him as a "prisoner of conscience." The Pen Club of Sweden made him an honorary member and the French Club in Paris awarded him with the Liberty Prize in 1980. It was then that several governments began to urge Castro to free Valladares. Finally, in 1982, Armando was released at the personal request of French President François Mitterrand.

Since his liberation, Armando Valladares has worked for the cause of human rights and the release of his fellow political prisoners in Cuba. In 1987, President Ronald Reagan named him United States Representative to the United Nations Human Rights Commission with the rank of Ambassador. In 1988, he was given an "Honoris Causa" Doctorate in Humane Letters by the University of Miami.

He is the author of several other books including *The Heart With Which I Live*, *Caverns of Silence* and the internationally-acclaimed account of life in Castro's prisons, *Against All Hope*. Armando's goal is to educate the world about brutal violence and injustice suffered by political prisoners everywhere. His hope is to end the torture and murder of those who, like himself, believe in freedom and have an inalienable right to speak out. With this dream in mind, the Valladares Foundation was established in late 1988.

"Man is Nature's most wonderful creature. Torturing him, crushing him, murdering him for his beliefs and ideas is more than a violation of human rights — it is a crime against all humanity."

A. V.

Armando Valladares

Le 1 mars 1993

Monsieur François Mitterrand
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
FRANCE

Monsieur le Président,

Référence: Roberto Polo, Commandeur des Arts et des Lettres

Je désire attirer votre attention sur la situation de M. Roberto Polo, un citoyen américain né à Cuba, maintenant incarcéré aux États-Unis depuis presque une année, sans possibilité de libération provisoire moyennant caution, sans non plus avoir été inculpé ou condamné où que ce soit pour un délit criminel quelconque. Les autorités suisses ont demandé l'extradition de M. Polo à la suite d'une plainte d'ordre criminel déposée le 29 avril 1988 par deux parties civiles mexicaines de réputation très douteuse, devant un juge d'instruction genevois, M. Vladimir Stemberger. Le jour suivant, un samedi, le juge d'instruction Stemberger a présenté un mandat international d'extradition contre M. Polo sans vérifier les allégations de mauvaise gestion financière formulées dans la plainte. Contrairement à la loi américaine, la législation suisse permet à une partie civile de déposer une plainte criminel sans aucune vérification préalable des accusations portées contre l'accusé. La Suisse n'extrade pas ses citoyens. Le seul citoyen américain extradé auparavant des États-Unis fut accusé de meurtre. Il est aberrant de constater que le code criminel suisse puisse servir d'arme à des parties civiles frustes et impitoyables contre M. Polo, citoyen américain, dans un litige civil.

Le 14 décembre 1992, j'ai lu un éditorial dans The Miami Herald (le cinquième plus grand quotidien des États-Unis) concernant l'affaire Polo. Sa situation m'a touché, ce qui m'a poussé à y prendre un intérêt personnel. J'ai examiné les dossiers de l'affaire Polo, lesquels sont en ma possession, pour en arriver à la triste conclusion qu'il est victime d'une machination surréaliste :

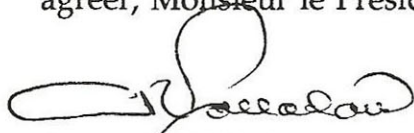
1. Les exigences les plus fondamentales du traité d'extradition entre les États-Unis et la Suisse furent violés dans le but d'obtenir son extradition; en outre,
2. par l'intermédiaire de ses avocats, M. Polo a clairement démontré que les parties civiles ont menti, falsifié et occulté des documents cruciaux dans l'intention de convaincre le juge d'instruction Stemberger de la culpabilité de M. Polo et d'ainsi obtenir son extradition. Dans l'attente d'un jugement de la Cour Suprême, le juge d'instruction Stemberger a perdu la responsabilité de l'affaire Polo car il a accordé un traitement préférentiel aux accusateurs de ce dernier.

Je ne connais pas personnellement M. Polo. Par contre, je connais bien sa réputation internationale de grand connoisseur d'art français, de protecteur des arts et de philanthrope. En 1988, l'ancien Ministre de la Culture, Monsieur François Léotard l'a désigné Commandeur des Arts et des Lettres. Non seulement M. Polo fut un généreux protecteur des arts en France, mais il fut également promoteur international de la culture française. Son amour pour la France, sa mère spirituelle, l'a poussé à y élire domicile; il souhaite d'ailleurs y retourner dès que possible, afin de rejoindre sa fille Marina qui vit à Paris avec sa mère. Monsieur Polo possède plusieurs amis et alliés en France, tels que M. Daniel Alcouffe, conservateur général des musées nationaux français, ainsi que des membres de votre propre famille dont votre frère M. Robert Mitterrand et ses deux fils MM. Jean-Gabriel et Maxime Mitterrand. En outre, M. Polo a traité des affaires avec votre frère et embauché son plus jeune fils.

Au cours de mon examen des dossiers de l'affaire Polo, un sentiment d'affinité s'est éveillé en moi car certains détails ont fait revivre la cruauté dont je fus moi-même l'objet dans le passé. Il fut arrêté en Italie en vue d'être extradé en Suisse dans le cadre de la même demande d'extradition contre laquelle il se défend maintenant. Selon le procureur général de Florence, M. Francesco Fleury, le juge d'instruction Stemberger n'a pas fourni de preuve justifiant l'extradition de M. Polo; il se serait plutôt contenté d'exercer des pressions sur le Ministère de la Justice italien, afin de faire durer l'incarcération de M. Polo au-delà des limites permises par la loi italienne pour une affaire de cette nature. M. Polo a souffert de désordres alimentaires sérieux d'origine nerveuse, dû à la frustration et à l'incapacité de M. Polo à se défendre alors que son univers s'écroulait autour de lui. Il fut hospitalisé pendant plusieurs mois pour cause de sous-alimentation. Je suis attristé de constater qu'un homme de la qualité et de la trempe de M. Polo ait à subir des horreurs semblables à celles que j'ai plusieurs fois tenté de fuir. Il est évident que les droits humains et la dignité de M. Polo ont été violés.

C'est avec respect que je m'adresse à vous, l'homme qui m'a donné la liberté, pour que vous vous joignez à tous ceux qui protestent contre cette extradition non fondée. Je fais appel à vous pour qu'au nom des droits humains, vous intercédiez auprès de M. Bill Clinton, le Président des États-Unis, en faveur de M. Roberto Polo, le fils spirituel de la France.

Vous remerciant d'avance pour votre attention personnelle dans cette affaire, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.



Armando Valladares
Ambassadeur
Ancien représentant des États-Unis à
la Commission des droits de l'homme des
Nations Unies
Président de la
Fondation Valladares et
Président honoraire de

CITIZENS AGAINST THE EXTRADITION OF ROBERTO POLO
P.O. Box 141084
Coral Gables, Florida, États-Unis 333114-1084

copies: M. Jack Lang, Ministre de la Culture
Mme. Danielle Mitterand
M. Jean-Gabriel Mitterand
M. Maxime Mitterand
M. Robert Mitterand

pièces jointes